



**PRESENTATION DES COMPTES
ADMINISTRATIFS 2020**

--oOo--

Budgets principal et annexes

Préambule

Le présent rapport de présentation a vocation à synthétiser et commenter les données issues des maquettes budgétaires qui répondent aux exigences du cadre légal des instructions comptables et budgétaires (M14, M4)

S'agissant de ces documents officiels, leur mise à disposition du public en vertu de l'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales s'effectue sur demande des personnes intéressées au siège de la commune.

Pour ce qui concerne les élus municipaux, ces documents officiels sont insérés au dossier du conseil municipal qui est transmis dans les délais légaux prévus à l'article L2121-12 du CGCT.

Exercice **2020**Budget **01 BUDGET COMMUNAL**

Réalisé



M14

FONCTIONNEMENT

REEL	Dépenses	13 593 220,52
	Recettes	15 005 330,20
Ordre 5	Dépenses	870 680,15
	Recettes	264 876,32
Ordre P	Dépenses	0,00
	Recettes	0,00
dont H.A.F.	Dépenses	0,00
	Recettes	0,00

Total Dépenses **14 463 900,67**Total Recettes **15 270 206,52**R - D **806 305,85**002 Déficit **0,00**Excédent **3 265 853,05****RESULTAT 4 072 158,90****INVESTISSEMENT**

REEL	Dépenses	3 079 764,89
	Recettes	687 596,84
Ordre 5	Dépenses	264 876,32
	Recettes	870 680,15
Ordre P	Dépenses	32 000,00
	Recettes	32 000,00
dont H.A.F.	Dépenses	2 330 785,00
	Recettes	368 167,00

Total Dépenses **3 376 641,21**Total Recettes **1 590 276,99**R - D **-1 786 364,22**001 Déficit **0,00**Excédent **1 765 811,67**R 1068 **0,00****RESULTAT 20 552,55****OP. EQUIPEMENT**

Dépenses	1 505 781,89
Recettes	380 333,33

FINANCIER

Dépenses	1 842 235,96
Recettes	1 209 943,66

DIVERS (non inclus)D 44 **22 347,09**R 44 **81 072,68**

BUGDET PRINCIPAL

Le compte administratif termine le cycle annuel budgétaire et retrace l'exécution budgétaire de l'année.

Ainsi le compte administratif 2020 du budget principal a été précédé par :

- le débat d'orientations budgétaires,
- le vote du budget 2020
- les décisions modificatives adoptées au cours de l'exercice

Ce compte administratif donne lecture de la gestion de la collectivité et des politiques menées. Les effets de la Covid-19 et de la crise économique consécutive ne devraient pas se dissiper à court terme, notamment pour les dépenses sanitaires qui sont appelées à perdurer. D'autre part, le bouleversement fiscal, que provoquent la suppression de la taxe d'habitation et les modalités de son remplacement, mais aussi, la réduction des impôts dits de production, modifie en profondeur deux des éléments-clefs des stratégies financières locales élaborées depuis la décentralisation (poids des impôts locaux et capacité à user du pouvoir de taux).

Les mesures d'économies mises en place commencent à porter leurs effets, les dépenses de personnel sont maîtrisées. La baisse induite par la crise de nos charges à caractère général et les efforts sur les organisations sont positifs mais ne sont pas sans limites. La ville reconstruit progressivement son fonds de roulement.

Pour assurer le financement de nos futurs investissements la ville doit poursuivre sa politique d'amélioration et de modernisation de sa gestion malgré les contraintes imposées par l'Etat (baisse des dotations, fiscalité).

I. LES RESULTATS 2020

Le résultat de clôture 2020 est *excédentaire 4 051 606.35 €* compte tenu des résultats par section suivants :

- un excédent de *4 072 158.90 € de la section de fonctionnement (résultat 2020 à affecter à l'exercice 2021)*
- un déficit de *20 552.55 € de la section d'investissement*

Les prévisions ayant été équilibrées en dépenses et en recettes, le résultat d'exécution est influencé par :

- les écarts éventuels liés au taux d'exécution des prévisions induits par le principe de prudence avec lequel doivent être élaborés les budgets des collectivités (+de dépenses, - de recettes),
- la non-exécution pendant l'exercice du virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement prévu au budget.

Ainsi, s'agissant de l'appréciation du compte administratif 2020, il conviendra, dans le présent rapport de rapprocher les prévisions inscrites au budget avec les réalisations effectives, tant en dépenses qu'en recettes, mais également de constater l'évolution de nos dépenses et recettes.

II. Section de fonctionnement

Le résultat d'exécution 2020 de la section de fonctionnement atteint 806 305.85 €. Il est déterminé par différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement.

A. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement totalisent 15 270 206.52 €, soit 90.57 % du total des recettes du compte administratif 2020.

Le détail est le suivant :

Chapitre	Libellé	CA 2019	Crédits ouverts 2020	CA 2020	variation en %
70	Produits des services	849 036.64	805 000	685 953.94	- 19.20
73	Impôts et taxes	12 243 718.22	11 634 620	11 694 008.49	- 4.48
74	Dotations, subventions	2 406 298.56	2 293 970	2 351 030.03	- 4.00
75	Autres produits	131 943.42	120 000	105 216.33	-20.25
77	Produits exceptionnels	1 401 362.94	1 500	94 340.77	
013 - 042	Atténuation des charges – OP d'ordre	63 278.77+ 7 999.87+ 261 549.66	40 000+ 32 000+ 259 840	42 679.37 + 32 101.27+ 264 876.32	
	TOTAL	17 365 188.08	15 186 930	15 270 206.52	

Le taux de réalisation des recettes de fonctionnement 2019 est de 100.54 %.

1. Chapitre 73 – impôts et taxes

Ce chapitre représente à lui seul 77.93 % des recettes réelles de fonctionnement. Les principaux éléments notables concernant ce chapitre sont les suivants :

- une évolution de -4.48 % par rapport au compte administratif 2019
- un taux d'exécution de 100.51 % de ce chapitre de recettes
- répartition :
 - o l'attribution de compensation de la communauté de communes : 3 158 451.66 €
 - o le pacte financier communautaire : 67 544.00 €
 - o les taxes foncière et habitation : 7 111 324.00 € (6 683 219 € en 2018, 7 024 659.00 en 2019) + 2 862 € (autres impôts)
 - o la dotation de compensation de la TP versée par l'Etat : 562 068 € (constant depuis 2019)

- les droits d'enregistrement et taxe de publicité foncière : 311 065.75 € (267 502.92 € en 2019, 257 257.21 € en 2018)
- la taxe sur l'électricité : 225 794.20 € (242 186.09 en 2019, 194 059.67 € en 2018)
- Taxe locale sur la publicité extérieure : cette taxe a permis de recueillir 132 910.85 € (117 723.40 € en 2019, 149 431.40 € en 2018, année d'instauration)
- la taxe sur les pylônes électriques : 76 200 €, (72 750 € en 2019, 70 950 € en 2018)
- les droits de place : 30 860.23 € (46 160.85 € en 2019, 41 817.59 € en 2018)
- des taxes diverses : 14 927.80 € (spectacles, emplacements publicitaires...)

2. Chapitre 74 – dotations, subvention et participations

Ce chapitre budgétaire représente 15.39 % des recettes réelles de fonctionnement et connaît une nouvelle baisse par rapport à 2019 (4 %) Pour rappel les années 2014, 2015, 2016 et 2017 ont connu une baisse régulière de plus de 12 % chaque année. Seule l'année 2018 avait affiché une légère augmentation, tandis que 4% de baisse ont déjà été enregistrés pour l'année 2019.

- Le principal concours financier de l'Etat envers la commune est la **DGF** et elle représente 522 44 € (581 764 € en 2019, 644 952 € en 2018, 707 287 € en 2017, 942 404 € en 2016, 1 265 454.00 € en 2015). Cette dotation qui évoluait positivement d'année en année diminue depuis 2011. Cette réduction s'explique principalement par l'effort insoutenable demandé par l'Etat aux collectivités territoriales dans le cadre de sa politique de retour à l'équilibre budgétaire.
- La **dotation de solidarité urbaine** dont la réforme risque de pénaliser la commune s'élève cette année à 195 134 € (188 349 € en 2019, 182 237 € en 2018 et 174 437 € en 2017). Il est rappelé que la DSU a pour objet de contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans les communes urbaines confrontées à une insuffisance de leurs ressources et supportant des charges élevées. Elle bénéficie aux villes dont les ressources ne permettent pas de couvrir l'ampleur des charges auxquelles elles sont confrontées. L'éligibilité et la répartition de la DSU reposent sur la distinction de deux catégories démographiques :
 - d'une part, les communes de 10 000 habitants et plus,
 - d'autre part, les communes de 5 000 à 9 999 habitants.

Les communes de 10 000 habitants et plus sont classées par ordre décroissant selon un indice synthétique de charges et de ressources constitué :

- pour 30 %, du rapport entre le potentiel financier moyen par habitant des communes de 10 000 habitants et plus et le potentiel financier par habitant de la commune ;
- pour 15%, du rapport entre la part des logements sociaux de la commune dans son parc total de logements et la part des logements sociaux dans le parc total de logements des communes de 10 000 habitants et plus ;
- pour 30%, du rapport entre la proportion par logement de personnes couvertes par des prestations logement dans la commune et la proportion de personnes couvertes par ces mêmes prestations dans les communes de 10 000 habitants et plus ;

- pour 25%, du rapport entre le revenu moyen des habitants des communes de 10 000 habitants et plus et le revenu moyen des habitants de la commune.

Ce dernier pourcentage ayant évolué de 10 à 25 % en 2018 vient pénaliser nos résultats. Le rang de la commune a évolué et se rapproche des communes non éligibles. Il conviendra d'améliorer au maximum les critères qui sont concernés pour conserver cette dotation.

- Les **subventions relatives aux activités** menées par la ville concernent, les versements de la caisse d'allocation familiale pour les divers contrats d'un montant de 814 886.08 € (841 272.53 € en 2019, 751 607.92 € en 2018, 672 967.25 € en 2017) : contrat enfance jeunesse, prestation de service unique pour l'accueil de loisirs et le pôle multi-accueil... 42 083.33 € de fonds d'amorçage régional pour les projets péri-scolaire et 3 895.34 € de la MSA.
- Les compensations fiscales sont versées par l'Etat en contrepartie des exonérations d'impôts locaux décidées au niveau national. Depuis 2007, les compensations fiscales sont votées en baisse dans chaque loi de Finances, pour 2020 :
 - 281 424 € ont été perçus en **dotations de compensation** de la réforme de la taxe professionnelle (286 275 € en 2019, 295 632 € en 2018)
 - La **compensation au titre des exonérations** de la taxe d'habitation est d'un montant de 264 744 € (248 456 € en 2019, 233 154 € en 2018)
 - La **compensation au titre des exonérations de la taxe foncière** : 24 741 € (24 720 € en 2019, 24 928 € en 2018)
- Le fond départemental de péréquation de la taxe professionnelle : 73 165 € (72 375 € en 2019, 213 142 € en 2018, 111 496 € en 2017, la forte augmentation 2018 venant d'un reversement exceptionnel du département pour cette seule année)
- 20 000 € versés par la communauté de communes au titre des participations de solidarité des ALSH.
- Diverses dotations départementales, régionales, les participations transports scolaires, les titres sécurisés.... pour un montant global de 147 513.28 € (145 606.85 € en 2019, 209 822.55 € en 2018 et 113 049.85€ en 2017)

3. les autres chapitres budgétaires des recettes de fonctionnement :

Les autres recettes de fonctionnement correspondent aux chapitres 013, 70, 75

- Le **chapitre 013 « atténuation de charges »** comptabilise 42 679.37 € en 2020. Ce chapitre recouvre essentiellement des remboursements de rémunérations et de charges sociales pour maladie.
- Le **chapitre 70 « produits des services »** totalise, au titre des participations des usagers aux services municipaux, 685 753.94 € (849 036.64 € en 2019, 1 230 150.59 € en 2018, 1 223 139.71 € en 2017), les postes les plus importants étant :
 - Les recettes du restaurant scolaire qui représentent un montant de 189 244.44 € (258 344.84 € en 2019, 257 714.62 € en 2018, 271 282.20 € en 2017) et les recettes liées au portage des repas pour 159 646.57 € (228 839.34 € en 2019, 220 449.33 € en 2018 et 213 422.12 € en 2017). **Le manque de recettes est essentiellement dû à la crise sanitaire.**
 - La mise à disposition du personnel sur les budgets annexes : 13 174.47 € pour les pompes funèbres et 11 337.35 € pour le camping

- Les charges dues aux loyers du centre administratif : 17 258.86 € (24 799.18 € en 2019, 20 305.84 € en 2018, 11 806.43 €)
 - Accueil périscolaire : 37 451.16 € (51 029.16 € en 2019, 50 545.70 € en 2018, 43 856.50 € en 2017) **Le manque de recettes est essentiellement dû à la crise sanitaire.**
 - Jeunesse : ALSH : 57 907.58 € (70 763.50 € en 2019, 80 522.40 € en 2018, 82 378.78 € en 2017) **Le manque de recettes est essentiellement dû à la crise sanitaire.**
 - Micro-crèche : 25 469.50 (28 626.76 € en 2019, 33 015.20 € en 2018, 33 220.21 € en 2017)
 - Multi accueil : 54 533. 82 € (80 100.55 € en 2019, 73 323.15 € en 2018, 68 004.14 € en 2017) **Le manque de recettes est essentiellement dû à la crise sanitaire.**
 - Anim'ado et vie de quartier : 3 784 € et 1 176 € (2 422 € et 1 588.10 € en 2019)
 - Médiathèque : 2 477.89 (5 886.50 € en 2019, 5 583.55 € en 2018, 5 592.20 € en 2017) **Le manque de recettes est essentiellement dû à la crise sanitaire.**
 - Remboursements divers : frais de publicité avec la communauté de communes pour 3 308.75 €
 - Concessions cimetière : 21 999 € (22 064.05 € en 2019) **Pas de surmortalité constatée, cet état est confirmé par le volume de dossiers traités par le service état civil**
 - Redevances d'occupation du domaine public : 15 016.21 € (14 436.33 € en 2019)
 - Branchements eau 2019, redevances eau et assainissement 2019 et autres régularisations : 33 693.30 €
 - 30 933.51 € de location de matériels et autres remboursements dont taxes foncières dues par la communauté de communes en charge de la compétence eau et assainissement
 - ...
- **Le chapitre 75** qui totalise 131 943.42 € comprend essentiellement les recettes de location d'immeubles :
 - Location centre administratif CCPOL : 18 476.25 €
 - Location centre administratif CPAM : 12 264.33 €
 - Les régies des locations de salles : 5 524 € (29 896 € en 2019)
 - Loyer des logements et divers remboursements : 68 951.75 € (71 049.42 € en 2019)
 - **Le chapitre 77** « produits exceptionnels » comptabilise 94 340.77 € et concerne divers remboursements d'assurance, et diverses cessions de terrains ;
 - **Le chapitre 042** « Opérations d'ordre de transfert entre sections » regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes d'ordre de section à section (amortissements, reprises de quote-part de subventions d'équipement au compte de résultat, ...) à l'exclusion du virement à la section d'investissement (023). Les recettes du chapitre 042 sont toujours égales aux dépenses du chapitre 040.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

	Libellé	Crédits ouverts	Titres émis	Produits rattachés	R.A.R. au 31/12	Crédits annulés
7011	Vente d'eau		4 546.46			-4 546.46
701241	Redevance pollution d'origine domestique		352.06			-352.06
7018	Autres ventes de produits finis	220 000.00	159 646.57			60 353.43
70311	CONCESSIONS DANS LES CIMETIERES	10 000.00	21 999.00			-11 999.00
70323	REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC	14 000.00	15 016.21			-1 016.21
70388	AUTRES REDEVANCES ET RECETTES DIRECTES		200.00			-200.00
704	TRAVAUX		7 341.49			-7 341.49
7062	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES CULTURELS	5 000.00	2 477.89			2 522.11
7066	REDEVANCES ET DROITS A CARCTERE SOCIAL	240 000.00	180 322.10			59 677.90
7067	REDEVANCES & DROITS DES SERV.PERI-SCOL ET	250 000.00	189 244.44			60 755.56
706811	Redevance d'assainissement collectif		4 458.21			-4 458.21
7068121	Redevance modernisation réseaux de collecte		170.17			-170.17
70682	Location de compteurs		2 964.39			-2 964.39
70688	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES		21 202.01			-21 202.01
7083	LOCATIONS DIVERSES (AUTRES QU'IMMEUBLES)		236.55	22.00		-236.55
70841	REMBOURSEMENT FRAIS DE PERSONNEL PAR BUDGET	37 000.00	24 511.82			12 488.18
70876	Remboursement de frais par le GFP de rattachement	7 000.00	3 308.75			3 691.25
70878	REMBOURSEMENTS DE FRAIS PAR AUTRES	22 000.00	47 955.82			-25 955.82
70	Produits des services du domaine	505 000.00	685 953.94	22.00		-119 046.06
73111	Taxes foncières et d'habitation	7 140 120.00	7 111 324.00			28 796.00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés		2 862.00			-2 862.00
73211	Attribution de compensation	3 164 000.00	3 158 451.66			5 548.34
73212	Dotation de solidarité communautaire	67 500.00	67 544.00			-44.00
73221	FNGIR	562 000.00	562 068.00			-88.00
7336	DROITS DE PLACE	41 000.00	30 860.23	1 086.89		10 139.77
7338	AUTRES TAXES		594.00			-594.00
7343	TAXE SUR LES PYLONES ELECTRIQUES	70 000.00	76 200.00			-6 200.00
7351	TAXE SUR L'ELECTRICITE	220 000.00	225 794.20			-5 794.20
7363	IMPOT SUR LES SPECTACLES		802.32			-802.32
7368	Taxe locale sur la publicité extérieure	110 000.00	132 910.85			-22 910.85
7381	TAXE ADD.DROITS MUTATIONS-PUBLICITE FONCIERE	250 000.00	311 065.75			-61 065.75
7388	Autres taxes diverses	10 000.00	13 531.48			-3 531.48
73	Impôts et taxes	11 634 620.00	11 634 008.48	1 086.89		-59 388.48
7411	D.G.F. - DOTATION FORFAITAIRE	522 440.00	522 444.00			-4.00
74123	D.S.U.	195 130.00	195 134.00			-4.00
744	REGULARISATIONS DE L'EXERCICE ECOULE		4 335.86			-4 335.86
74718	ETAT AUTRES PARTICIPATIONS	40 000.00	52 575.17			-12 575.17
7473	DEPARTEMENTS	10 000.00	26 275.00			-16 275.00
74751	GFP de rattachement	20 000.00	20 000.00			
7478	AUTRES ORGANISMES PUBLICS	850 000.00	860 864.75			-10 864.75
7482	COMP.PERTE TAXE AD. AUX DTS MUTATION OU PUB.		888.00			-888.00
748313	Dot. comp. spéc. à la taxe professionnelle	280 000.00	281 424.00			-1 424.00
74832	ATTRIBUTION FONDS DEPART.TAXE PROFESSIONNELLE	70 000.00	73 165.00			-3 165.00
74834	ETAT-COMPENSATION EXONERATIONS TAXES	24 700.00	24 741.00			-41.00
74835	ETAT-COMPENSATION EXONERATIONS TAXES	264 700.00	264 744.00			-44.00
748388	Autres Dotations, subventions et participations		3 293.65			-3 293.65
7484	DOTATION DE RECENSEMENT	2 000.00				2 000.00
7485	DOTATION POUR LES TITRES SECURISES	10 000.00	12 130.00			-2 130.00
7488	AUTRES ATTRIBUTIONS-SUBVENTIONS-PARTICIPATIONS	5 000.00	9 015.60			-4 015.60
74	Dotations, subventions et participations	2 293 870.00	2 351 030.03			-57 160.03
752	REVENUS DES IMMEUBLES	120 000.00	103 885.74			16 114.26
7588	Autres produits divers de gestion courante		1 330.59			-1 330.59
75	Autres produits de gestion courante	120 000.00	105 216.33			14 783.67
6419	Remboursements sur rémunérations	40 000.00	41 221.49			-1 221.49

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

	Libellé	Crédits ouverts	Titres émis	Produits rattachés	R.A.R. au 31/12	Crédits annulés
6479	REMBOURSEMENT SUR AUTRES CHARGES SOCIALES		1 457.88			-1 457.88
013	ATTENUATION DE CHARGES	40 000.00	42 678.37			-2 678.37
7713	LIBERALITES RECUES	1 500.00	4 500.00			-3 000.00
7714	RECOUVR. SUR CREANCES ADM. EN NON-VAL.		529.08			-529.08
7718	AUTRES PROD. EXCEPT. SUR OPERATIONS DE GESTION		1 193.33			-1 193.33
773	MANDATS ANNULES OU ATTEINTS PAR DECH.		1 112.10			-1 112.10
775	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS		47 210.00			-47 210.00
7788	Produits exceptionnels divers		39 796.26			-39 796.26
77	Produits exceptionnels	1 500.00	84 340.77			-82 840.77
7817	Reprises sur amortissements et provisions	32 000.00	32 101.27			-101.27
78	Reprises sur amortissements et provisions	32 000.00	32 101.27			-101.27
Total des Recettes réelles		14 927 090.00	16 905 330.20	1 108.89		-78 240.20
722	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	250 000.00	249 923.82			76.18
7761	Différences sur réalisations (négatives) reprises		5 129.90			-5 129.90
777	QUOTE-PART DES SUBVENTIONS D'INVT TRANSF.	9 840.00	9 822.60			17.40
042	Op. d'ordre de transfert entre sections	259 840.00	264 876.32			-5 036.32
Total Recettes d'ordre de fonctionnement		259 840.00	264 876.32			-5 036.32
TOTAL		15 186 930.00	16 270 206.52	1 108.89		-63 276.62

Pour info : R 002 Excédent de Fonctionnement reporté de N-1	3 265 853.05
---	--------------

B. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement totalisent 14 463 900.67 € soit 81.08 % du total des dépenses du compte administratif 2020. Les dépenses réelles de fonctionnement sont composées des charges de gestion courante, des charges financières et exceptionnelles. Grâce notamment à nos efforts de gestion, elles ne progressent pas trop vite mais une attention particulière doit se poursuivre sur 2021.

Le détail des dépenses de fonctionnement est le suivant :

Chapitre	Libellé	CA 2019	Crédits ouverts 2020	CA 2020	Variation %
011	Charges à caractère général	3 032 269.60	3 521 250	2 731 300.00	-9.92
012	Charges de personnel	8 837 463.28	8 991 000	8 894 616.08	0.64
65	Autres charges de gestion courante	1 492 835.46	1 344 700	1 213 637.80	
014	Atténuation de produits	332 145.00			
66	Charges financières	177 129.24	179 000	156 726.46	
67	Charges exceptionnelles	16 848.70	567 000	566 756.78	
68	Dotations aux amortissements et provisions	9 180.77	31 500	30 183.40	
042	OP D'ordre	920 554.36	820 800	870 680.15	
023	Virement de section		2 240 141		
	TOTAL	14 818 426.41		14 463 900.67	-2.39

La répartition par nature des dépenses de fonctionnement

a) Chapitre 011 – Charges à caractère général

Ce chapitre budgétaire s'élève à 2 731 300.00 € et représente 20.09 % des dépenses réelles de fonctionnement. Le volume de dépenses de ce chapitre a diminué de 9.92 % en 2020, pour rappel 2018 et 2017 avait également connu une baisse supérieure à 5 % et 2019 une baisse d'un peu plus de 2 %. Malgré la baisse des dépenses sur plusieurs exercices consécutifs, une attention particulière sera toujours apportée sur ce chapitre sur l'exercice 2021 et un contrôle strict des dépenses de fonctionnement et de l'application d'une mise en concurrence systématique seront toujours réalisés. Elle devra aboutir au maintien des dépenses.

Pour l'exercice 2020 les dépenses se décomposent par services ainsi :

Libellé	Total VOTE	Total Réalisé	% de réalisation
		-900,96 €	***
Animation accueil de loisirs	39 100,00 €	33 601,64 €	86
Périscolaire Jocardep	4 050,00 €	3 341,07 €	83
Périscolaire Chanteglane	3 500,00 €	2 690,75 €	77
Animation Anim'Ados	12 800,00 €	10 497,47 €	83
Animation Conseil Municipal d'enfants	8 700,00 €	280,59 €	4
Animation projet jeune	9 700,00 €	2 914,90 €	31
Archives	56 900,00 €	32 971,73 €	58
Assurances	96 600,00 €	65 870,34 €	69
ASVP garde champêtre	2 850,00 €		0
Bâtiments	971 500,00 €	740 195,50 €	77
Cabinet	115 600,00 €	120 579,34 €	***
Cimetière	10 750,00 €	561,81 €	6
Communication	66 300,00 €	45 533,16 €	69
Culture	53 500,00 €	22 322,18 €	42
Education	154 900,00 €	102 643,61 €	67
Espace verts	80 700,00 €	57 409,95 €	72
Etat civil	14 600,00 €	3 758,95 €	26
Finance	88 500,00 €	109 183,93 €	
Informatique	189 550,00 €	177 908,31 €	94
Magasin	119 700,00 €	120 529,13 €	
Marché public	13 000,00 €	14 944,83 €	
Médiathèque	55 850,00 €	51 085,83 €	92
PAEJ arpaté	2 500,00 €		0
PAEJ quartiers	60 800,00 €	29 034,39 €	48
Parc auto	215 400,00 €	184 378,97 €	86
Patrimoine	20 600,00 €	7 814,58 €	38
Prévention	9 950,00 €	3 309,41 €	34
Ressource humaine	51 200,00 €	51 079,37 €	100
Restaurant scolaire	443 400,00 €	310 357,91 €	70
Sports manifestation	127 700,00 €	49 747,12 €	42
Urbanisme	18 600,00 €	9 000,00 €	49
Voirie réseaux	338 050,00 €	308 345,74 €	92
Petite enfance - Multi accueil	5 050,00 €	3 821,48 €	76
Petite enfance - LAEP	1 800,00 €	657,76 €	37
Petite enfance - RAM	2 450,00 €	1 180,48 €	49
Petite enfance - Microcrèche	28 050,00 €	25 921,42 €	93
Animation de la cité	25 200,00 €	18 912,96 €	76
Espace Jeunesse	1 850,00 €	-21 903,99 €	-1183
Eau		3 025,05 €	
Assainissement		28 693,29 €	
TOTAL	3 521 250,00	2 731 300,00	78

b) Chapitre 012 – Charges de personnel

8 894 616,08 € ont été mandatés sur ce chapitre et représentent 65,43 % des dépenses réelles de fonctionnement. 231 agents sont rémunérés sur le budget principal :

- 230 titulaires dont 10 catégories A, 20 catégories B et 202 catégories C
- 6 contractuels dont 1 CDI et 2 apprentis et 2 services civiques et 1 contractuel permanent
- Viennent se rajouter plusieurs contrats saisonniers au cours de l'année

Cette année, les charges de personnel, qui sont imputées sur le chapitre 012 sont quasi stables en % (elles étaient contenues entre 2017 et 2018 et en baisse de 3,86 % en 2019). Cette évolution s'explique en partie par les facteurs suivants :

- Les mesures de gestion internes, portant principalement sur les effectifs, ont, elles, permis de compenser les hausses dues aux obligations réglementaires en termes de revalorisations catégorielles. La baisse des charges est constatée suite à 4 départs à la retraite dont 2 ont été remplacés avec seulement un recrutement extérieur, et l'augmentation du temps des agents du pôle de remplacement de 28 à 35 heures/semaine. (Seulement un agent n'a pas souhaité voir son temps augmenter)
- Par ailleurs, des efforts continus sont portés principalement sur l'emploi non permanent (saisonniers, vacataires, renforts) en réorganisant les remplacements.
- Un travail complémentaire est toujours nécessaire pour contribuer au maintien de la courbe de la masse salariale, permettant ainsi de stabiliser les dépenses.

Chp.		Libellé	Total VOTE	Total Réalisé	% de réalisation
012	6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE	5 000,00 €	175,35 €	4
012	6336	COTIS. AU CENTRE NAT. DE GESTION et CENTRES F.P.T.	150 000,00 €	137 328,00 €	92
012	64111	REMUNERATION PRINCIPALE	4 899 000,00 €	4 921 294,73 €	
012	64112	NBI, SUPPL FAMILIAL DE TRAITEMENT IND. RESIDENCE	81 000,00 €	79 021,48 €	98
012	64118	AUTRES INDEMNITES	728 000,00 €	702 729,06 €	97
012	64131	REMUNERATION PERSONNEL NON TITULAIRE	450 000,00 €	400 972,82 €	90
012	64138	AUTRES INDEMNITES	1 500,00 €	8 209,67 €	
012	64168	EMPLOIS D'INSERTION			
012	6417	REMUNERATIONS DES APPRENTIS	24 000,00 €	18 767,57 €	79
012	6451	COTISATIONS A L'U.R.S.S.A.F.	920 000,00 €	905 559,00 €	99
012	6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	1 560 000,00 €	1 555 862,62 €	100
012	6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC	20 000,00 €	16 205,00 €	82
012	6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	90 000,00 €	87 810,12 €	98
012	6456	VERSEMENT AU F.N.C. DU SUPPLEMENT FAMILIAL	25 000,00 €	24 403,00 €	98
012	6474	VERSEMENTS AUX AUTRES OEUVRES SOCIALES	32 500,00 €	32 434,09 €	100
012	6475	MEDECINE DU TRAVAIL - PHARMACIE	5 000,00 €	3 843,57 €	77
012		CHARGES DE PERSONNEL	8 991 000,00 €	8 894 616,08 €	99

c) Chapitre 65 – autres dépenses de gestion courante

Ce chapitre budgétaire totalise 1 213 637,80 € et représente 8,92 % des dépenses réelles de fonctionnement. Les dépenses de ce chapitre concernent diverses participations de la collectivité, contingents et participations obligatoires, subventions de fonctionnement aux associations, au CCAS et les indemnités aux élus. A noter cette année, une baisse significative

due à la prise en charge du contingent incendie par la communauté de communes (charge d'environ 250 000 € que nous retrouvons dans les transferts de charge) :

- Une subvention d'équilibre versée au budget du CCAS : 275 000 €
- Syndicat d'électrification de la Haute-Vienne : 153 065.21 €
- Les indemnités et frais de mission des élus : 201 405.82 €,
- Les subventions aux associations pour 505 540.25 € (608 997.81 € en 2015, 535 882.09 en 2016, 546 489.05 € en 2017, 579 108.82 € pour 2018, 517 608.13 € en 2019,), les subventions aux associations se maintiennent ce qui constitue un effort pour tous nos partenaires associatifs
- 17 256 € de participations aux transports scolaires
- Nids de frelons : 623 €
- Reversement au CCAS pour une concession cimetièrre : 7 333 €
- Quelques dépenses supplémentaires liées à des créances

d) Chapitre 66 – Charges financières

156 726.46 € concernent les intérêts des emprunts et sont enregistrés sur ce chapitre. Ils représentent 1.15 % des dépenses réelles de fonctionnement.

e) les autres chapitres budgétaires des dépenses de fonctionnement

Le chapitre 042 « *opérations d'ordres et de transfert entre section* » représente 870 680.15 €.

f) Pour information :

Etat de la dette au 31 / 12 / 2020

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis	Charges rattachées	R.A.R. au 31/12	Crédits annulés
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	2 000.00	1 604.00			396.00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	15 050.00	19 999.22			-4 949.22
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 621 250.00	2 731 300.00	217 905.22		789 950.00
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE	5 000.00	175.35			4 824.65
6336	COTIS. AU CENTRE NAT. DE GESTION et CENTRES F.P.T.	150 000.00	137 328.00			12 672.00
64111	REMUNERATION PRINCIPALE	4 899 000.00	4 921 294.73			-22 294.73
64112	NBI, SUPPL FAMILIAL DE TRAITEMENT IND. RESIDENCE	81 000.00	79 021.48			1 978.52
64118	AUTRES INDEMNITES	728 000.00	702 729.06			25 270.94
64131	REMUNERATION PERSONNEL NON TITULAIRE	450 000.00	400 972.82			49 027.18
64138	AUTRES INDEMNITES	1 500.00	8 209.67			-6 709.67
6417	REMUNERATIONS DES APPRENTIS	24 000.00	18 767.57			5 232.43
6451	COTISATIONS A L'U.R.S.S.A.F.	920 000.00	905 559.00			14 441.00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	1 560 000.00	1 555 862.62			4 137.38
6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC	20 000.00	16 205.00			3 795.00
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	90 000.00	87 810.12			2 189.88
6456	VERSEMENT AU F.N.C. DU SUPPLEMENT FAMILIAL	25 000.00	24 403.00			597.00
6474	VERSEMENTS AUX AUTRES OEUVRES SOCIALES	32 500.00	32 434.09			65.91
6475	MEDECINE DU TRAVAIL - PHARMACIE	5 000.00	3 843.57			1 156.43
012	CHARGES DE PERSONNEL	8 891 000.00	8 884 616.06			66 383.94
6531	INDEMNITES MAIRE ET ADJOINTS	199 000.00	201 405.82			-2 405.82
6532	FRAIS DE MISSION	5 000.00	324.83			4 675.17
6533	COTISATIONS RETRAITE ELUS	16 000.00	11 481.96			4 518.04
6534	COTISATION S.S. PART PATRONALE	17 000.00	12 051.00			4 949.00
6535	FRAIS DE FORMATION ELUS	2 000.00	151.00			1 849.00
65372	Cotis*fonds financement alloc*fin mandat	100.00	671.00			-571.00
6541	Créances admises en non valeurs	6 000.00	19 948.06			-13 948.06
6542	Créances éteintes	6 000.00	8 584.81			-2 584.81
65548	Autres contributions	152 000.00	153 065.21			-1 065.21
6558	AUTRES CONTINGENTS et PARTICIP. OBLIGATOIRES	150 000.00				150 000.00
657362	Autres charges de gestion courante	275 000.00	275 000.00			
65738	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX AUTRES	3 600.00				3 600.00
6574	SUBVENTIONS FONCT.ASSOC.ET ORG.DE DROIT PRIVE	507 000.00	523 620.50			-16 620.50
65888	AUTRES CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	6 000.00	7 333.61			-1 333.61
65	Autres charges de gestion courante	1 344 700.00	1 213 637.50			131 062.20
	Total dépenses de gestion courante	13 856 950.00	12 839 553.88	217 905.22		1 017 396.12
66111	Intérêts réglés à l'échéance	157 000.00	155 237.68			1 762.32
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	20 000.00	-34.35			20 034.35
6615	INTERETS DES C/COURANTS ET DEPOTS CREDITEURS	2 000.00	1 523.13			476.87
66	Charges financières	179 000.00	156 726.46			22 273.54
6718	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPER.DE		135.00			-135.00
673	TITRES ANNULES (sur exercice antérieur)	20 000.00	18 937.78			1 062.22
6745	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX PERS.DE DROIT		800.00			-800.00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	547 000.00	546 884.00			116.00
67	Charges exceptionnelles	567 000.00	566 756.78			243.22
6817	Dotations aux amortissements et provisions	31 500.00	30 183.40			1 316.60
68	Dotations aux amortissements et provisions	31 500.00	30 183.40			1 316.60
022	Dépenses imprévues	757 390.00				757 390.00
022	Dépenses imprévues	757 390.00				757 390.00
	Total des Dépenses réelles	15 391 840.00	13 693 220.52	217 905.22		1 796 619.48
023	Virement section d'investissement	2 240 141.00				2 240 141.00
023	Virement section d'investissement	2 240 141.00				2 240 141.00
675	VALEUR COMPTABLE DES IMMOBILISATIONS CEDEES		33 856.61			-33 856.61
6761	Différences sur réalisations (positives) transféré		18 483.29			-18 483.29
6811	DOTATION	820 800.00	818 340.25			2 459.75

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis	Charges rattachées	R.A.R. au 31/12	Crédits annuels
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	105 000.00	69 149.23	39 519.88		35 850.77
60612	ENERGIE - ELECTRICITE	395 000.00	309 937.64			85 062.36
60621	COMBUSTIBLES	246 800.00	164 779.06			82 020.94
60622	CARBURANTS	87 400.00	74 837.15	4 201.20		12 562.85
60623	ALIMENTATION	418 350.00	299 630.98			118 719.02
60624	PRODUITS DE TRAITEMENT					
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	67 550.00	68 270.85			-720.85
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	36 050.00	40 328.61	554.46		-4 276.61
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	25 700.00	21 937.94	4 106.36		3 762.06
60633	FOURNITURES DE VOIRIE	120 000.00	112 322.56	11 234.64		7 677.44
60636	FOURNITURES DE VETEMENTS	20 400.00	15 750.56	83.52		4 649.44
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	26 800.00	13 619.33			13 180.67
6065	LIVRES, DISQUES, CASSETTES	42 000.00	35 376.74	5 990.19		6 623.26
6067	FOURNITURES SCOLAIRES	58 100.00	47 753.91	1 444.12		10 346.09
6068	ACHATS NON STOCK.AUTRES MATIERES ET	394 100.00	337 773.42	33 692.61		56 326.58
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	77 700.00	42 169.91			35 530.09
6135	LOCATIONS MOBILIERES	66 500.00	39 002.22			27 497.78
61521	ENTRETIEN DE TERRAINS	14 200.00	3 816.00			10 384.00
615221	Bâtiments publics	38 000.00	18 466.24	11 612.59		19 533.76
615228	Autres bâtiments	22 000.00		9 916.10		22 000.00
615231	Voiries	45 000.00	35 484.18			9 515.82
615232	Réseaux		274.80			-274.80
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIELS ROULANTS	24 000.00	35 035.96	5 120.13		-11 035.96
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERES	47 950.00	45 714.48	10 557.79		2 235.52
6156	MAINTENANCE	139 200.00	129 209.09			9 990.91
6161	Multirisques	64 500.00	60 311.60			4 188.40
6168	Autres	4 200.00	3 587.42			612.58
617	ETUDES ET RECHERCHES	5 000.00	1 980.00			3 020.00
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	22 850.00	18 960.20	154.00		3 889.80
6184	VERSEMENT A DES ORGANISMES DE FORMATION	13 400.00	15 476.87	2 634.56		-2 076.87
6185	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	1 500.00				1 500.00
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	221 300.00	129 406.36	11 825.32		91 893.64
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	3 000.00	2 571.11			428.89
6226	HONORAIRES	12 800.00	2 843.80	196.00		9 956.20
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	15 000.00				15 000.00
6228	REMUNERATION D'INTERMED. ET D'HONORAIRES	3 600.00	19 599.90	85.81		-15 999.90
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	50 000.00	34 323.63	6 012.00		15 676.37
6232	FETES ET CEREMONIES	100 850.00	54 490.52	1 265.04		46 359.48
6233	FOIRES ET EXPOSITIONS	8 200.00	12 085.08	1 540.00		-3 885.08
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	100.00	6 351.45			-6 251.45
6237	PUBLICATIONS	20 000.00	22 076.81	2 712.90		-2 076.81
6238	FRAIS DIVERS DE PUBLICITE, PUBLICATIONS ET R.P.	300.00				300.00
6241	TRANSPORTS DE BIENS	20 700.00	6 995.52	459.00		13 704.48
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS	132 850.00	82 982.62	52 987.00		49 867.38
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	3 100.00	464.83			2 635.17
6256	MISSIONS	5 000.00	3 026.27			1 973.73
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	56 800.00	42 648.08			14 151.92
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATION	44 000.00	43 625.86			374.14
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	2 000.00	450.34			1 549.66
6281	CONCOURS DIVERS (cotisations)	79 250.00	76 583.27			2 666.73
62876	Remboursements de frais : Au GFP de rattachement	4 000.00	3 775.84			224.16
62878	REMBOURSEMENTS DE FRAIS A D'AUTRES	11 500.00	9 759.54			1 740.46
6288	DIVERS SERVICES EXTERIEURS	30 600.00	20 932.00			9 668.00
63512	TAXES FONCIERES	50 000.00	73 749.00			-23 749.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis	Charges rattachées	R.A.R. au 31/12	Crédits annulés
042	Op. d'ordre de transfert entre sections	820 800.00	870 680.18			49 880.18
	Total Dépenses d'ordre de fonctionnement	3 080 941.00	870 680.18			2 190 260.88
	TOTAL	18 482 781.00	14 483 600.67	217 905.22		3 988 896.33

Pour info : D 002 Déficit de Fonctionnement reporté de N-1	
--	--

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME AUTRES DETTES	A 2.1 A 2.2 A 2.3

A 2.1 - DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL	13 994 166,83	7 630 676,69	1 008 650,85	153 856,51	854 794,34
<u>Organismes de droit privé (3)</u>					
Crédit Agricole	9 110 833,57	4 720 157,68	593 896,48	62 287,26	531 609,22
Caisse des dépôts et cons.					
Caisse d'Epargne	3 383 333,26	2 602 185,20	296 473,57	73 288,41	223 185,16
Crédit Foncier					
C.L.F./DEXIA	1 500 000,00	308 333,81	118 280,80	18 280,84	99 999,96
Crédit Mutuel					
Crédit national/NATEXIS					
Autres prêteurs divers					
Banques étrangères					
Organismes d'assurances					
<u>Organismes de droit public (3)</u>					
agence de l'eau loire bretagne					

A 2.2 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (4)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital de l'exercice	Annuité à payer de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
...					

A 2.3 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - Ventes			
Dettes pour location - Acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			
...			

(1) Ne comptabiliser que le compte 16441 opérations afférentes à l'emprunt

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

(3) A détailler en tant que de besoin selon la nature du prêteur

(4) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge un emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX	A 2.4

A 2.4 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 31/12/N) (1)	Organisme prêteur	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 01/01/N	Capital restant dû au 31/12/N	Niveau du Taux à la date de vote du budget (5)	Intérêts payés au cours de l'exercice (6)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL GENERAL		13 994 166,83	8 485 471,03	7 630 676,69		153 856,51	100,00
Emprunts à taux fixe sur la durée de vie du contrat		8 894 166,83	6 760 471,60	6 160 677,28		149 760,91	80,74
0149 MIN261324EUR/0277736 1500 000	C.L.F./DEXIA	1 500 000,00	408 333,77	308 333,81	4,9600	18 280,84	4,04
0164 10000302540 4010833,57 euros Re	Crédit Agricole	4 010 833,57	3 526 767,47	3 250 158,27	1,7000	58 191,66	42,59
0165 1287259 2116666.52 2013 0001 em	Caisse d'Eparg	2 116 666,52	1 777 094,42	1 641 265,58	3,1700	54 360,41	21,51
0166 8405759 1266666,74 20120001 emp	Caisse d'Eparg	1 266 666,74	1 048 275,94	960 919,62	1,7925	18 928,00	12,59
Emprunts à taux Indexé sur la durée de vie du contrat (2)		5 100 000,00	1 724 999,43	1 469 999,41		4 095,60	19,26
Taux pré-fixé							
0147 122503801 30000000 20050001 trav	Crédit Agricole	3 000 000,00	149 999,43	-0,59	0,3420	213,75	
0162 201600001 2100000 10000166389 i	Crédit Agricole	2 100 000,00	1 575 000,00	1 470 000,00	0,3350	3 881,85	19,26
Emprunts avec plusieurs tranches de taux (3)							
Emprunts avec options (4)							

(1) Répartir les emprunts selon le type de taux au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles

(2) Préciser si les emprunts sont à taux pré-fixé ou post-fixé, éventuellement garanti par un cap ou un tunnel

(3) Emprunts dont le passage d'un type d'indice à un autre est prédéterminé dans le contrat

(4) Emprunts dont la banque ou la collectivité a la possibilité de modifier le contrat en cours (passage d'un taux fixe à un taux indexé) ou de changer le mode de calcul du capital

(5) Indiquer le niveau de taux après opérations d'échange éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau de taux à la date de vote du budget

(6) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

III. La section d'investissement

L'exécution budgétaire 2020 de la section d'investissement fait ressortir un déficit de financement de 20 552.55 €.

A. Les ressources d'investissement

Les ressources d'investissement totalisent 1 590 276.99 €, soit 9.43 % des recettes du compte administratif 2020 et se décomposent de la manière suivante :

Chapitre	Libellé	CA 2019	Crédits ouverts 2020	CA 2020	RAR
13	Subvention d'investissement	358 062.59	529 451	314 476.72	368 167
16	Emprunts et dettes assimilées				
21	Immobilisation corporelles	815.54			
23	Immobilisations en cours	41 832.65			
10	Dotations et fds propres	2 031 115.23	280 000	346 120.12	
27	Autres immobilisations financières		27 000	27 000.00	
024	Produits des cessions d'immo		26 000		
45	Comptabilité distincte rattachée				
021	Virement de section		2 240 141		
040	OP d'ordre	920 554.36	820 800	870 680.15	
041	Opération patrimoniales	333.33	33 000	32 000.00	
	TOTAL	3 352 713.70	3 956 392	1 590 276.99	368 167.00

1. Chapitre 10 – Dotations et fonds propres

Ce chapitre est arrêté à 346 120.12 €. L'assemblée délibérante ayant décidé de ne pas affecter en investissement le résultat de fonctionnement 2019, aucuns crédits n'ont été émis au 1068. Viennent se rajouter :

- Le remboursement partiel de la part de l'Etat au titre du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée pour un montant de 238 005.76 €,
- La taxe d'aménagement, dont la ville ne maîtrise pas le recouvrement : 108 114.36 €

2. Chapitre 13 – Subventions d’investissement

Parmi les subventions d’investissement, on distingue des subventions perçues de la part des principaux financeurs que sont l’Etat, la Région, le Département et les autres subventions, qui sont versées par divers organismes.

Financier	Libellé	Montant
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE VIENNE	SOLDE SUBVENTION GRVC2019 AV ANATOLE FRANCE	5 113,19
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE VIENNE	SOLDE CTD REFECTION COUVERTURE 2 LOGEMENTS	7 825,92
ETAT	SOLDE DETR 2018 CANTINE SATELLITE	28 373,69
ETAT	SOLDE DETR REFECTION COUVERTURE 2 LOGEMENTS	15 651,84
ETAT	AMENDES POLICE 2020	76 436,00
	Opérations non ventilables	133 400,64
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE VIENNE	UCPA CTD TR1 ACPTÉ 30%	9 000,00
ETAT	Acompte DETR 2018 CUISINE CENTRALE	90 000,00
ETAT	Ucpa avance dsil arrete du 18/07/18	60 000,00
	Hébergement et restauration scolaires	159 000,00
ETAT	DGD BIBLIOTHEQUE PROG0119/06 ACOMPTE	4 975,44
	Bibliothèques et médiathèques	4 975,44
CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES 87	SUBV EQUIPEMENT ALSH	720,82
CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES 87	DOSSIER 201900113 MATERIEL ALSH SUB INVEST	1 954,99
	Centres de loisirs	2 675,81
CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES 87	DOSSIER 201800085 SUB INVEST CENTRE SOCIAL	1 100,00
	Autres activités pour les jeunes	1 100,00
CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES 87	SUB INVESTISSEMENT DU 02/04	
CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES 87	SUBVENTION DU 02/04/20	1 671,71
	Crèches et garderies	1 671,71
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE VIENNE	SOLDE SUBVENTION CDDI2019 AMENAGT PLACE A ROCHE	7 350,00
ETAT	ACOMPTE DETR AMENAGEMENT PLACE MAIRIE	4 303,12
	Autres opérations d’aménagements urbains	11 653,12
	TOTAL	314 476,72

3. Chapitre 16 – Emprunts et refinancement d’emprunts

Cet exercice n’a eu recours à aucun emprunt. Cf. état de la dette ci-après.

4. les autres chapitres budgétaires des ressources d’investissement

Les recettes d’ordre d’investissement se composent des amortissements, des sorties de l’actif comptable des biens cédés et des plus-values réalisées sur les cessions, toutes ces écritures représentant des contreparties comptables des dépenses d’ordre de fonctionnement.

S’y ajoutent les écritures relevant uniquement de la section d’investissement, au chapitre 041, qui sont égales en recettes et en dépenses.

5. Les restes à réaliser

Rappelons que 368 167 € de recettes sont inscrites en RAR. (UCPA, place de la Mairie et Voirie)

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

	Libellé	Crédits ouverts	Titres émis	R.A.R. au 31/12	Crédits annulés
1311	SUBVENT. D'EQUIP. TRANSF. ETAT et ETABL. NATION.		4 975.44		-4 975.44
1318	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT		3 775.81		-3 775.81
1323	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON	34 332.00	29 289.11	39 150.00	-34 107.11
1328	AUTRES SUBVENTION D'EQUIPEMENT NON	3 942.00	1 671.71	3 942.00	-1 671.71
1341	DOTATION GLOBALE EQUIPEMENT: EQUIP. NON	366 180.00	138 328.65	260 078.00	-32 226.65
1342	AMENDES DE POLICE		76 436.00		-76 436.00
1347	DSIL	124 997.00	60 000.00	64 997.00	
13	Subventions d'investissement	529 451.00	314 476.72	368 167.00	-153 192.72
Total recettes d'équipement		529 451.00	314 476.72	368 167.00	-153 192.72
10222	F.C.T.V.A.	230 000.00	238 005.76		-8 005.76
10226	Taxe d'aménagement et versement pour sous-densité	50 000.00	108 114.36		-58 114.36
10	Dotations, fonds divers et réserves	280 000.00	346 120.12		-66 120.12
27638	CREANCES AUTRES ETS PUPILCS	27 000.00	27 000.00		
27	Autres immobilisations financières	27 000.00	27 000.00		
024	Produit des cessions d'immobilisations	26 000.00			26 000.00
024	Produit des cessions d'immobilisations	26 000.00			26 000.00
Total recettes financières		333 000.00	373 120.12		-40 120.12
Total Op. Cpte de tiers					
Total des Recettes réelles d'investissement		862 451.00	687 596.84	368 167.00	-183 312.84
021	Virement section de fonctionnement	2 240 141.00			2 240 141.00
021	Virement section de fonctionnement	2 240 141.00			2 240 141.00
192	REALISATIONS POSTERIEURES AU 01/01/1997		18 483.29		-18 483.29
2112	TERRAINS DE VOIRIE		8 355.00		-8 355.00
2118	IMMOB. CORPORELLES : AUTRES TERRAINS		8 371.71		-8 371.71
2138	AUTRES CONSTRUCTIONS		15 129.90		-15 129.90
2151	Immobilisations corporelles		2 000.00		-2 000.00
28031	AMORTISSEMENTS DE FRAIS D'ETUDES	10 315.00	10 315.00		
2804172	Bâtiments et installations	520.00	519.00		1.00
2804182	Bâtiment et installations	45 615.00	45 614.00		1.00
280422	Bâtiments et installations	785.00	782.00		3.00
2804412	Bâtiments et installations	111 635.00	111 631.00		4.00
2804422	Amortissements SUBVENTION EQUIPEMENT BATIMENTS	14 510.00	14 506.00		4.00
28051	Amortissements concessions brevets logiciels	28 695.00	28 691.53		3.47
28121	AMORTISSEMENTS PLANTATIONS	20.00	18.15		1.85
28135	Installations générales, agencements, aménagements	3 315.00	3 313.34		1.66
28138	Amortissements des immobilisations	8 215.00	8 213.03		1.97
28152	AMORTISSEMENTS INSTALLATIONS DE VOIRIE	110.00	102.00		8.00
281571	Amortissements de matériel roulant	30 605.00	30 604.00		1.00
281578	Amortissements de matériel et outillage de voirie	1 510.00	1 504.16		5.84
28158	AMORTISSEMENTS	337 630.00	337 625.40		4.60
28182	AMORTISSEMENTS INSTALLATIONS DE TRANSPORT	60 540.00	60 539.71		0.29
28183	AMORTISSEMENTS MATERIEL BUREAU-INFORMATIQUE	39 890.00	39 880.42		9.58
28184	AMORTISSEMENTS MOBILIER	25 215.00	22 811.24		2 403.76
28188	AMORTISSEMENTS AUTRES IMMOBILISATIONS	101 675.00	101 670.27		4.73
040	Op. d'ordre de transfert entre sections	820 600.00	870 680.15		-48 880.15
2111	Terrains nus		32 000.00		-32 000.00
2118	Autres terrains	33 000.00			33 000.00
041	Opérations patrimoniales	33 000.00	32 000.00		1 000.00
Total Recettes d'ordre d'investissement		3 093 941.00	3 022 680.15		2 181 240.85
TOTAL		3 956 392.00	1 590 276.58	368 167.00	1 997 848.01

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Libellé	Crédits ouverts	Titres émis	R.A.R. au 31/12	Crédits annulés
Pour Info : R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		1 765 811.67		

B. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement se montent à 3 376 641.21 € et représentent 18.92 % des dépenses totales de 2020.

Elles se décomposent de la manière suivante :

Chapitre	Libellé	CA 2019	Crédits ouverts 2020	CA 2020	RAR
20	Immobilisations incorporelles	41 443.44	46 200	20 504.51	10 390.00
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	330 126.04	771 544	343 602.29	427 083.00
23	Immobilisations en cours	1 046 340.89	2 753 181	859 751.27	1 893 312.00
10	dotations	17 877.00	938 212	937 489.17	
16	emprunts	1 014 794.30	890 000	889 794.29	
45	Comptabilité distincte rattachée		30 226	28 623.36	
040	OP d'ordre de transfert de section	261 579.66	259 840	264 876.32	
041	OP Patrimoniales	333.33	33 000	32 000.00	
	TOTAL	2 712 464.66		3 376 641.21	

La répartition par nature de nos dépenses d'investissement

a) Chapitre 16 : emprunts et dette assimilée

La commune rembourse plusieurs emprunts dont le montant global en remboursement du capital s'élève pour 2020 à 889 794.29 €. La courbe de notre dette devrait connaître un nouveau fléchissement en 2021.

b) Chapitres 20, 21 et 23 immobilisations, opérations d'équipement

Ces chapitres correspondent aux dépenses d'équipement brut d'une collectivité et s'élèvent à 1 223 858.07 €. L'année 2020 a été marquée par les investissements suivants :
CF Tableau ci-dessous

Libellé	Total VOTE	Reste Engagé	Total Réalisé
CONCESSIONS BREVETS (LOGICIELS)	7 200,00	3 000,00	8 136,71
Bois et forêts			4 274,00
AUTRES TERRAINS	4 470,00		
Hotel de ville	3 750,00		3 747,90
BATIMENTS SCOLAIRES	13 000,00		
AUTRES BATIMENTS PUBLICS	8 395,00	26 182,00	
Installations générales, agencements, aménagements			7 713,14
AUTRES CONSTRUCTIONS	18 500,00	13 799,00	
AUTRES	13 100,00	298,71	12 572,45
MATERIEL DE TRANSPORT	5 676,00		5 676,00
MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	72 867,00	7 513,00	52 961,24
MOBILIER	74 700,00	6 826,00	1 132,86
AUTRES	17 479,00		4 513,17
CONSTRUCTIONS	47 840,00		7 800,00
Administration générale de la collectivité	286 977,00	57 618,71	108 527,47
MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE			4 131,72
AUTRES			2 178,10
Information, communication, publicité			6 309,82
AUTRES			4 941,13
Fêtes et cérémonies			4 941,13
AUTRES CONSTRUCTIONS	11 500,00	6 989,00	4 742,08
Aides aux associations	11 500,00	6 989,00	4 742,08
FRAIS D'ETUDES	20 720,00		6 060,00
INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	80 000,00	96 222,00	
Cimetières et pompes funèbres	100 720,00	96 222,00	6 060,00
BATIMENTS SCOLAIRES			13 050,30
Services communs			13 050,30
CONSTRUCTIONS	159 600,00		
Enseignement primaire	159 600,00		
BATIMENTS SCOLAIRES	13 866,00		13 449,83
MOBILIER		3 773,00	244,31
AUTRES		82,00	439,00
Ecoles maternelles	13 866,00	3 855,00	14 133,14
MOBILIER	1 311,00		2 190,10
CONSTRUCTIONS			88 041,38
INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.			15 420,00
Ecoles primaires	1 311,00		105 651,48
MATERIEL DE TRANSPORT	55 000,00	56 112,00	
MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE			500,28
MOBILIER			868,54
AUTRES			1 476,00
CONSTRUCTIONS	2 077 406,00	1 061 975,39	536 070,78
Avances versées sur commandes imm corporelles			18 443,22
Hébergement et restauration scolaires	2 132 406,00	1 118 087,39	557 358,82
OEUVRES ET OBJETS D'ART	4 700,00		
AUTRES	1 300,00		
Services communs	6 000,00		
CONCESSIONS BREVETS (LOGICIELS)			246,36
MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE		911,00	1 937,66
MOBILIER	16 776,00	7 903,00	13 773,42
AUTRES	2 989,00		2 285,52
Bibliothèques et médiathèques	19 765,00	8 814,00	18 242,96
CONSTRUCTIONS	44 300,00		34 486,76
RESTAURATION DES COLLECTIONS ET OEUVRES D'ART	2 000,00		
Entretien du patrimoine culturel	46 300,00		34 486,76

AUTRES			2 197,20
AUTRES	1 896,00		3 656,07
CONSTRUCTIONS			
Action culturelle	1 896,00		5 853,27
CONCESSIONS BREVETS (LOGICIELS)	8 600,00		
Services communs	8 600,00		
AUTRES BATIMENTS PUBLICS	15 202,00	900,00	14 241,60
AUTRES		2 364,00	954,15
CONSTRUCTIONS	16 176,00	16 176,00	
Salles de sports, gymnases	31 378,00	19 440,00	15 195,75
FRAIS D'ETUDES	9 680,00	4 680,00	5 076,00
AUTRES BATIMENTS PUBLICS	3 861,00		3 860,94
MOBILIER			271,20
AUTRES		6 383,00	2 700,00
CONSTRUCTIONS	24 000,00	18 000,00	
Stades	37 541,00	29 063,00	11 908,14
FRAIS D'ETUDES			
AUTRES CONSTRUCTIONS	6 800,00		6 651,89
AUTRES	23 000,00		
Autres équipements sportifs et de loisirs	29 800,00		6 651,89
MATERIEL DE TRANSPORT		17 900,00	
MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE			596,03
MOBILIER	1 700,00	353,00	4 129,77
AUTRES	479,00	1 192,00	1 171,50
CONSTRUCTIONS	33 600,00	32 050,00	
Centres de loisirs	35 779,00	51 495,00	5 899,30
CONCESSIONS BREVETS (LOGICIELS)			985,44
MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE			4 533,96
MOBILIER		5 710,00	18 230,74
AUTRES		1 600,00	
Autres activités pour les jeunes		7 310,00	23 750,14
AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	868,00	868,00	
MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE			1 196,06
MOBILIER			761,80
AUTRES	12 500,00		427,00
Crèches et garderies	13 368,00	868,00	2 384,86
RESEAUX D'ELECTRIFICATION	60 159,00	23 085,00	32 740,09
Eclairage public	60 159,00	23 085,00	32 740,09
RESEAUX DE VOIRIE	7 556,00		6 094,80
MATERIEL ROULANT DE VOIRIE	241 412,00	224 749,00	21 412,00
AUTRES	4 000,00		
AUTRES	5 000,00		
INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	256 988,00	105 411,00	153 467,82
Voirie communale et routes	514 956,00	330 160,00	180 974,62
AUTRES			8 790,00
MATERIEL DE TRANSPORT	46 340,00		46 339,73
CONSTRUCTIONS	161,00	161,00	
Espaces verts urbains	46 501,00	161,00	55 129,73
RESEAUX D'ELECTRIFICATION	677,00		676,80
MOBILIER		2 502,00	
AUTRES			2 454,19
TERRAINS	6 022,00		6 021,31
Autres opérations d'aménagements urbains	6 699,00	2 502,00	9 152,30
AUTRES	715,00		714,02
INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	5 088,00	5 088,00	
Aides au tourisme	5 803,00	5 088,00	714,02
Total général	3 570 925,00	1 760 758,10	1 223 858,07

- **Les restes à réaliser**

Rappelons que 2 330 785 € de dépenses sont inscrites en RAR au titre des articles 20, 21 et 23.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis	R.A.R. au 31/12	Crédits annulés
2031	FRAIS D'ETUDES	30 400.00	11 136.00	6 840.00	12 424.00
2051	CONCESSIONS BREVETS (LOGICIELS)	15 800.00	9 368.51	3 550.00	2 881.49
20	Immobilisations incorporelles	46 200.00	20 504.51	10 390.00	15 305.49
2117	Bois et forêts		4 274.00		-4 274.00
2118	AUTRES TERRAINS	4 470.00			4 470.00
2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	868.00		868.00	
21311	Hôtel de ville	3 750.00	3 747.90		2.10
21312	BATIMENTS SCOLAIRES	26 866.00	26 500.13		365.87
21318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	27 458.00	18 102.54	27 082.00	-17 726.54
2135	Installations générales, agencements, aménagements		7 713.14		-7 713.14
2138	AUTRES CONSTRUCTIONS	36 800.00	11 393.97	20 788.00	4 618.03
2151	RESEAUX DE VOIRIE	7 556.00	6 094.80		1 461.20
21534	RESEAUX D'ELECTRIFICATION	60 836.00	33 416.89	23 085.00	4 334.11
21571	MATERIEL ROULANT DE VOIRIE	241 412.00	21 412.00	224 749.00	-4 749.00
2158	AUTRES	17 100.00	23 559.65	1 469.00	-7 928.65
2161	OEUVRES ET OBJETS D'ART	4 700.00			4 700.00
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	107 016.00	52 015.73	74 012.00	-19 011.73
2183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	72 867.00	65 858.95	8 424.00	-1 415.95
2184	MOBILIER	94 487.00	41 602.74	28 320.00	24 564.26
2188	AUTRES	65 358.00	27 909.85	18 286.00	19 162.15
21	Immobilisations corporelles	771 544.00	343 602.28	427 083.00	588.71
2312	TERRAINS	6 022.00	6 021.31		0.69
2313	CONSTRUCTIONS	2 403 083.00	666 398.92	1 686 591.00	50 093.08
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	342 076.00	168 887.82	206 721.00	-33 532.82
2316	RESTAURATION DES COLLECTIONS ET OEUVRES D'ART	2 000.00			2 000.00
238	Avances versées sur commandes imm corporelles		18 443.22		-18 443.22
23	Immobilisations en cours	2 753 181.00	859 791.27	1 893 312.00	117.73
Total dépenses d'équipement		3 570 825.00	1 223 856.07	2 330 705.00	10 281.93
10226	Taxe d'aménagement	8 000.00	7 277.17		722.83
1068	Excédents de fonct capitalisés	930 212.00	930 212.00		
10	Dotations, fonds divers et réserves	938 212.00	937 489.17		722.83
1641	EMPRUNTS EN FRANCS	890 000.00	889 794.29		205.71
16	Emprunts et dettes assimilées	890 000.00	889 794.29		205.71
Total dépenses financières		1 828 212.00	1 827 283.46		928.54
4581	OPERATION D'INVESTISSEMENT SOUS MANDAT /	30 226.00			30 226.00
45811	Opération sous mandat CD		28 623.36		-28 623.36
45	Comptabilité distincte rattachée	30 226.00	28 623.36		1 602.64
Total Op. Cpte de tiers		30 226.00	28 623.36		1 602.64
Total des Dépenses réelles d'investissement		5 429 363.00	3 079 764.89	2 330 705.00	10 813.11
13911	Subventions d'équipement état	2 330.00	2 325.00		5.00
13912	Subventions d'équipement Région	4 670.00	4 668.00		2.00
13913	Subventions d'équipement conseil général	210.00	202.90		7.10
13918	SUBVENTIONS TRANSFEREES (AUTRES) CPTÉ RESULTAT	2 630.00	2 626.70		3.30
192	REALISATIONS POSTERIEURES AU 01/01/1997		5 129.90		-5 129.90
2118	Immobilisations corporelles		5 136.74		-5 136.74
2128	Immobilisations corporelles		7 117.55		-7 117.55
21311	Immobilisations corporelles		1 549.19		-1 549.19
21312	Immobilisations corporelles		86 727.52		-86 727.52
21316	Immobilisations corporelles		1 679.53		-1 679.53
21318	Autres bâtiments publics		66 265.08		-66 265.08
2135	Installations générales, agencements, aménagement		5 061.86		-5 061.86
2138	Immobilisations corporelles		4 368.89		-4 368.89

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis	R.A.R. au 31/12	Crédits annulés
2151	Immobilisations corporelles	250 000.00	65 177.71		184 822.29
2313	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS		6 839.75		-6 839.75
040	Op. d'ordre de transfert entre sections	259 840.00	284 876.32		-28 036.32
204172	Subventions d'équipements versées	33 000.00			33 000.00
204412	Bâtiments et installations		32 000.00		-32 000.00
041	Opérations patrimoniales	33 000.00	32 000.00		1 000.00
	Total Dépenses d'ordre d'investissement	292 840.00	299 876.32		-4 036.32
	TOTAL	5 722 203.00	3 376 641.21	2 336 785.00	14 776.78

Pour info : D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	
--	--



**PRESENTATION DES COMPTES
ADMINISTRATIFS 2020**

--oOo--

Budgets annexes :

Camping

Régie pompes funèbres

Energie photovoltaïque

Lotissements communaux

CAMPING MUNICIPAL

1 – Les résultats 2020

Le résultat de clôture 2020 est excédentaire de 20 028.25 € compte tenu du résultat de la section de fonctionnement qui dégage un excédent de 30 613.82 € et du déficit de la section d'investissement de 10 585.57 €.

2 – Section de fonctionnement

Recettes

Les recettes correspondent aux titres émis pour les redevances du service pour un montant de 35 545.17 € et 8 700 € pour des amortissements de subvention.

Chapitre	Libellé	CA 2019	Crédits ouverts 2020	CA 2020
70	Produits des services	61 553.65	49 500	35 545.17
77	Produits exceptionnels	2.60		
042	OP d'ordre	11 001.38	8 700	8 700.00
	TOTAL	72 557.63		44 245.17

Dépenses

Les charges à caractère général sont essentiellement des frais de consommation d'eau et d'énergie (6 206.22 €), de taxe foncière (4 355.00€), d'achat de petit matériel et de fournitures pour le fonctionnement du service, et les assurances obligatoires.

Les frais de personnel s'élèvent à 11 337.35 €.

Chapitre	Libellé	CA 2019	Crédits ouverts 2020	CA 2020
011	Charges à caractère général	17 975.22	28 500	17 975.22
012	Charges de personnel	20 294.84	22 000	20 294.84
67	Charges exceptionnelles		500	255.90
68	Dotations aux amortissements et provisions			
042	OP d'ordre	19 498.51	13 800	13 762.78
	TOTAL	57 768.57		48 462.44

3 – Section d'investissement

Ressources : 13 762.78 €

Les opérations d'ordre concernant les amortissements se montent à 13 762.78 €.

Dépenses : 35 700 €

Les opérations d'investissement réalisées cette année concernent :

- 27 000 € d'avance remboursable au budget principal
- Seules les opérations d'ordres ont été inscrites en plus pour un montant de 8 700 € pour l'amortissement de subventions.

REGIE POMPES FUNEBRES

Le résultat de clôture 2020 est excédentaire de 11 003.84 € compte tenu du résultat de la section de fonctionnement pour laquelle l'excédent antérieur reporté a été enregistré à hauteur de 15 723.03 € auquel il faut rajouter 8 455.28 € de recettes des produits des services. 13 174.47 € de mise à disposition personnel sont inscrits en dépense.

ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE

Le résultat de clôture 2020 est excédentaire de 28 597.38 € compte tenu du résultat de la section de fonctionnement pour laquelle l'excédent antérieur reporté a été enregistré à hauteur de 24 567.28 € auquel il faut rajouter 4 030.10 € de recettes pour la vente d'énergie.

LOTISSEMENTS COMMUNAUX

Le résultat de clôture 2020 est déficitaire de 33 812.15 € compte tenu du résultat de la section d'investissement.

Les écritures concernent la constitution des stocks et en-cours de production de biens liés à cette opération de lotissement (20 218.28 €).